

Depuis sa création il y a plus de 60 ans, OMERS est devenu un des régimes de retraite canadiens à prestations définies les plus importants au Canada.

L'histoire récente offre de nombreux exemples de façons auxquelles OMERS a mis en place des stratégies et des processus qui appuient son but principal : **offrir un revenu de retraite stable et durable aux membres d'OMERS.**

- Le statut de financement du régime a augmenté de 86 pour cent en 2012 à 95 pour cent en **2022**.
- Le taux d'escompte réel a été réduit stratégiquement de 4,25 pour cent en 2012 à 3,75 pour cent en **2022** (plus le taux est bas, mieux c'est).
- Le taux de rendement net pour 2022 était de **4,2** pour cent, malgré le climat économique mondial difficile.
- Le taux de rendement net pour 2021 était de **15,7** pour cent.
- En 2022, OMERS a confirmé qu'il n'y aurait aucun changement aux taux de cotisation ou aux prestations en 2023, 2024 ou 2025. Il a également confirmé qu'il n'aurait pas recours à l'indexation à risque partagé en 2024 ou 2025.

Les actifs nets du régime sont passés de 60,8 milliards de dollars en 2012 à **124,2 milliards de dollars en 2022.**



Le taux de rendement net sur **10 ans est de 7,5 pour cent**, ce qui démontre la force à long terme du régime.



Les retraités OMERS ont reçu une augmentation **inflationniste de 6 pour cent** à leur pension, le 1^{er} janvier 2023.



Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web d'OMERS au www.omers.com.

<https://www.omers.com/current-plan-review>

<https://www.omers.com/learning-about-my-pension> <https://www.omers.com/annual-reporting>

<https://www.omers.com/annual-reporting>